

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS

GRETA CÔTES NORMANDES - ANTENNE FRANÇOISE DE GRÂCE

Lycée Française de Grâce,
16, rue de la vallée - 76600 Le Havre
courriel : greta-francoise-de-grace@ac-normandie.fr
tél. : 02 35 24 63 42

Contacts :

- Estelle YVIS, conseillère en formation continue
- Muriel Le PAGE, responsable technique

<https://greta.ac-normandie.fr/>



Pour vous inscrire scannez moi...



GRETA CÔTES NORMANDES RÉGION ACADÉMIQUE NORMANDIE



FORMEZ-VOUS À DEMAIN !
**Tests d'Exigences Préalables à l'entrée
en formation BP JEPS APT**

OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE

L'accès à l'entrée au BPJEPS est conditionné à des exigences préalables et obligatoires.

L'une d'entre elles est la validation des TEP

Le(la) candidat(e) doit être capable de réaliser et valider les tests techniques définis par les textes réglementaires en vigueur.

le test est composé de deux épreuves :

ÉPREUVE N°1 : TEST NAVETTE LUC LÉGER

ÉPREUVE N°2 : TEST D'HABILITÉ MOTRICE

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

Toute personne souhaitant entrer en formation BPJEPS

le candidat doit disposer d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives datant de moins d'un an à la date des TEP

DATE, DURÉE ET LIEU

Calendrier des TEP :

Inscription au minimum un mois avant les épreuves

| | |
|-------------------|-----------------|
| 10 Février 2023 | 24 Mars 2023 |
| 14 Avril 2023 | 05 Mai 2023 |
| 09 Juin 2023 | 28 Aout 2023 |
| 29 Septembre 2023 | 27 Octobre 2023 |

Durée : une journée

Lieu : GRETA CÔTES NORMANDES,

Antenne Françoise de Grâce Gymnase 45, Boulevard Jules DURAND – 76600 LE HAVRE

TARIF DE PASSAGE DES TEP

30 €uros

DÉFINITION DES ÉPREUVES

ÉPREUVE N°1 : TEST NAVETTE LUC LÉGER

- POUR LES FEMMES : PALIER 6 RÉALISÉ PAR L'ANNONCE SONORE SUIVANTE : « PALIER 7 »
 - POUR LES HOMMES : PALIER 8 RÉALISÉ PAR L'ANNONCE SONORE SUIVANTE : « PALIER 9 »
- CE TEST A POUR OBJECTIF DE VÉRIFIER LA CAPACITÉ PHYSIQUE. IL S'AGIT D'UN TEST PROGRESSIF QUI CONSISTE À COURIR D'UNE LIGNE À L'AUTRE, SÉPARÉES DE 20 MÈTRES, SELON LE RYTHME INDIQUÉ PAR DES « BIPS » SONORES. LES CANDIDATS SE PLACENT DERRIÈRE UNE LIGNE « A » MATÉRIALISÉE AU SOL ET DÉLIMITÉE PAR DES PLOTS. AU SIGNAL DE LA BANDE SONORE, LES CANDIDATS DOIVENT SE DIRIGER VERS LA LIGNE « B » ÉGALEMENT MATÉRIALISÉE AU SOL ET PAR DES PLOTS À CHAQUE EXTRÉMITÉ.

ÉPREUVE N°2 : TEST D'HABILITÉ MOTRICE

CE TEST CONSISTE EN L'ENCHAÎNEMENT DE 22 ATELIERS EN 1 MINUTE 46 POUR LES HOMMES ET 2 MINUTES 06 POUR LES FEMMES. DES BONIFICATIONS SONT ACCORDÉES POUR LES CANDIDATS ÂGÉS :

- DE 40 À 50 ANS : UN TEMPS STRICTEMENT INFÉRIEUR (PÉNALITÉS COMPRIS) À 1 MINUTE 51 POUR LES HOMMES ET 2 MINUTES 11 POUR LES FEMMES
- À PARTIR DE 51 ANS : UN TEMPS STRICTEMENT INFÉRIEUR (PÉNALITÉS COMPRIS) À 1 MINUTE 56 POUR LES HOMMES ET 2 MINUTES 16 POUR LES FEMMES

